



**St JULIEN
DE
VOUVANTES**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Approbation du compte rendu de la réunion du 7 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, réuni le 11 janvier 2021 sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CHEVALIER, Maire

LA POSTE – AGENCE POSTALE

- Approuve à l'unanimité la création d'une agence postale gérée par la collectivité, prenant effet au 1^{er} janvier 2022.

AUTORISATION DU MAIRE A ENGAGER LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

- Autorise à l'unanimité présente jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2021 le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissements ; dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

CENTRE DE GESTION - AVENANT « Expérimentation de la médiation préalable obligatoire

- Demande de conclure un avenant à la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire signée avec le centre de gestion de la fonction publique territorial de Loire atlantique afin de proroger ladite expérimentation jusqu'au 31 décembre 2021,

SYDELA – Modification des statuts

- Approuve les nouveaux statuts du Sydela et annexe
- Approuve la modification du périmètre du Sydela, suite à l'intégration de la communauté d'agglomération CAP Atlantique et au transfert de la commune de Villeneuve-en-Retz vers le collège électoral de Pornic Agglo- Pays de Retz.

ASSAINISSEMENT RUE ROLIEU

- Retient comme maîtrise d'œuvre les bureaux AIR&GEO et de JCLMO pour le projet « Assainissement Rue Rolieu » (honoraires de 16 200 € TTC à prévoir au budget primitif 2021 du budget assainissement),
- Demande à ces derniers une évaluation des travaux par tranche pour permettre à la commune de les réaliser par étape suivant les capacités financières de la collectivité et les subventions allouées.

Fait à St Julien de Vouvantes, le 18 janvier 2021.

Le Maire,
Jean-Michel CHEVALIER